

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RESION Silicone Rubber 8 Addition Base

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**1.1. Identificateur de produit**

## Marque commerciale

RESION Silicone Rubber 8 Addition Base

## N° de produit

SR1-8a

## Identifiant unique de formulation (UFI)

3E80-D00H-U006-HMUY

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

## Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Aucune en particulier.

## Descripteurs d'utilisation (REACH)

Secteur d'utilisation	La description
SU 11	Fabrication de produits en caoutchouc
Catégorie de produit	La description
PC32	Préparations et composés à base de polymères
Catégorie de processus	La description
PROC19	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégorie d'article	La description
AC10	Articles en caoutchouc

## Utilisations déconseillées

Aucune en particulier.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

## Nom et adresse de l'entreprise

**Polyestershoppen BV**

Oostbaan 680

2841 ML Moordrecht

Netherlands

+31 85 0220090

## Personne à contacter

-

## Courriel

info@polyestershoppen.nl

## Fiche de données de sécurité rédigée le

08/12/2022

## Version de la fiche de données de sécurité

1.0

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2015/830

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

Sans objet.

Mention d'avertissement

Sans objet.

Mention(s) de danger

Sans objet.

Conseil(s) de prudence

Générales

-

Précautions

-

Intervention

-

Stockage

-

Élimination

-

Contient

Aucune en particulier.

Autre étiquetage

EUH210, Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

UFI : 3E80-D00H-U006-HMU Y

### 2.3. Autres dangers

Autre

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

### 3.2. Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Remarques
Platinum, 1,3-diethenyl-1,1,3,3-tetramethyldisiloxane complexes	N° CAS: 68478-92-2 N° CE: 270-844-4 REACH: N° index:	<1%	Acute Tox. 4, H312 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H332 STOT SE 3, H335 Repr. 2, H361	[19]

Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

### Autres informations

[19] UVCB = substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Généralités**

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

**Inhalation**

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

**Contact cutané**

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : consultez un médecin.

**Contact visuel**

En cas d'irritation oculaire: Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 5 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

**Ingestion**

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

**Brûlure**

Sans objet.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune en particulier.

**Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas d'exigences particulières.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utilisez du sable, de la terre, de la vermiculite, de la terre de diatomée pour contenir et collecter les matières

absorbantes non combustibles et mettez en conteneur pour élimination conformément aux règles locales. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

##### Les compatibilités en matière de conditionnement

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

##### Température de stockage

Sec, frais et bien ventilé

##### Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

##### DNEL

Aucune information disponible.

##### PNEC

Aucune information disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

##### Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

##### Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

##### Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

##### Mesures techniques

Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

##### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

##### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

##### Généralités


Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

##### Équipements respiratoires


Pas d'exigences particulières.

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2015/830

## Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes	
Utilisez des vêtements de travail spéciaux	-	-	

## Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes	
Caoutchouc nitrile	0,2	> 240	EN374-2, EN374-3, EN388	

## Protection des yeux

Type	Normes
Pas d'exigences particulières.	-

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Etat physique

Liquide

#### Couleur

Rouge

#### Odeur

Pas d'odeur

#### Seuil olfactif (ppm)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### pH

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Densité (g/cm<sup>3</sup>)

1,1

#### Viscosité

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

### Changement d'état

#### Point de fusion (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Point d'ébullition (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Pression de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Densité de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Température de décomposition (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)

### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

#### Point d'éclair (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Inflammabilité (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

**Inflammation spontanée (°C)**

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

**Limite d'explosivité (% v/v)**

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

**Propriétés explosives**

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

**Capacités oxydantes**

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

**Solubilité**

**Solubilité dans l'eau**

Faiblement soluble

**n-octanol/coefficient d'eau**

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

**Solubilité dans la graisse (g/L)**

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

**9.2. Autres informations**

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune en particulier.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

**10.5. Matières incompatibles**

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 2015/830

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sur le long terme**

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

**Autres informations**

Aucune en particulier.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune particulière.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**Méthodes de traitement des déchets**

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux. Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

**Catalogue Européen de Déchets (CED)**

07 02 17 Déchets contenant des silicones autres que ceux mentionnés sous 07 02 16

**Étiquetage spécifique**

Sans objet.

**Emballages pollués**

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5. Env**	Autres informations
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

**Autre**

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Sans objet.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Limites d'utilisation**

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

**Demandes de formation spécifique**

Pas d'exigences particulières.

**Protection contre les accidents majeurs - Catégories / Substances dangereuses désignées**

Sans objet.

**Autre**

Sans objet.

**Sources**

Ordonnance n° 2001-173 du 22 février 2001 relative à l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Non

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3**

H312, Nocif par contact cutané.

H315, Provoque une irritation cutanée.

H318, Provoque de graves lésions des yeux.

H332, Nocif par inhalation.

H335, Peut irriter les voies respiratoires.

H361, Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1**

SU 11 = Fabrication de produits en caoutchouc

PROC19 = Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

PC32 = Préparations et composés à base de polymères

AC10 = Articles en caoutchouc

**Abréviations et acronymes**

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

COV = Composés Organiques Volatils



CPSE = Concentration Prédite Sans Effet  
CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique  
CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique  
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes  
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
FBC = Facteur de Bioconcentration  
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)  
IATA = Association Internationale du Transport Aérien  
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
LogK<sub>ow</sub> = Coefficient de partage octanol/eau  
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
NU = Nations Unies  
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques  
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]  
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  
RRN = Numéro d'enregistrement REACH  
SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).  
SE = Scenario d'Exposition  
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes  
TDAA = Température de décomposition auto-accélérée  
tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable  
TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée  
TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique  
TWA = Moyenne pondérée dans le temps  
UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

**Autre**

Sans objet.

**Homologué par**

H.A.B.

**Autre**

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : FR-fr